

## Préambule

Le budget 2017 est le premier budget présenté en tenant compte de l'ouverture du nouveau bâtiment sur le site de Vuisternens-devant-Romont. La mise en service du nouveau bâtiment et le déménagement sont prévus durant le premier semestre de l'année 2017, alors que la blanchisserie devrait être mise en service dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Le traitement complet du linge privé des résidents ainsi que le traitement du linge plat nouvellement acquis seront intégralement pris en charge par nos soins. L'ouverture et la mise en exploitation des nouveaux locaux ont une influence directe sur le compte d'exploitation et les frais financiers du RSG. Le réseau comptera ainsi des lits médicalisés supplémentaires. De plus, le bâtiment intégrera deux unités de psychogériatrie pour l'accueil de résidents demandant une prise en charge particulière.

Le budget a été élaboré en tenant compte de cette ouverture et de tous les éléments que nous possédons à ce jour. Pour le reste, nous avons procédé à différents calculs afin de chiffrer au mieux les éléments qui ne seront réellement connus qu'après la mise en exploitation du site. Les différents calculs ont été réalisés en tenant compte de la réalité actuelle sur les différents sites, des règles de l'art des différentes professions représentées, de différentes méthodes d'évaluation des coûts en vigueur.

Vous avez reçu le budget 2017 détaillé avec, en regard, la comparaison avec le budget 2016 et les comptes 2015. Le présent message vous donne une explication détaillée du budget 2017 en précisant les points principaux.



---

**Budget 2017 : message**

---

**1. Charges d'Exploitation**

	Budget 2017	Budget 2016	Ecart
<b>3010</b> Salaires	5'200'000.00	4'777'000.00	423'000.00

L'augmentation des charges salariales s'explique en tenant compte des deux points suivants :

- ✓ L'année 2017 voit la fin des mesures d'économies de l'Etat de Fribourg 2013-2016. Soit la fin du 0.3% de contribution solidaire retenue sur les salaires et la fin du blocage des paliers selon échelle des traitements.

Un autre point à préciser est la nécessité d'augmentation des effectifs liés à la gestion administrative et à l'exploitation des nouveaux locaux dont la blanchisserie. La répartition des effectifs supplémentaires est faite comme suit :

Un **ept** équivaut à une personne engagée à 100%

- ✓ **0.6 ept en administration :**

- 0.3 ept : facturation et comptabilité

L'augmentation des résidents, le nouveau système de degrés de dépendance RAI (outil de calcul des besoins en soins pour les résidents), les tableaux du SPS (Service de la prévoyance sociale) et diverses charges administratives alourdissent le travail administratif de manière considérable.

- 0.3 ept : Ressources Humaines

Lié principalement à l'augmentation de la gestion de personnel sur le nouveau site de Vuisternens.

- ✓ **0.5 ept en cuisine principale sur le site de Billens :**

Afin de rationaliser les transports intersites, le transport des repas sera pris en charge par la brigade de cuisine et non plus par le service technique. Le camion déjà utilisé par le service technique s'occupera des autres transports, notamment pour la blanchisserie.

Il est important de relever que les normes d'hygiène pour les cuisines et les blanchisseries ne permettent pas le transport de denrées alimentaires et linge dans un même véhicule.

Cette solution évite temporairement l'achat d'un second camion pour la blanchisserie et permet d'économiser l'engagement d'un ept supplémentaire au service technique.

✓ **1,0 ept pour la cuisine de finition de Vuisternens :**

L'augmentation du nombre de résidents de 48 à 86 lits et la spécificité de l'unité de psychogériatrie demande une augmentation de l'équipe des aides de cuisine. A préciser que cette équipe s'occupe également de la laverie (vaisselle) pour tout le bâtiment.

✓ **1,0 ept pour la nouvelle blanchisserie de Vuisternens :**

Il s'agit de l'engagement de la responsable de secteur qui rejoint l'équipe existante et amène les connaissances et compétences nécessaires pour la gestion d'une blanchisserie moderne traitant plus de 400 kilos de linge par jour.

✓ **6.35 ept pour le service de maison de Vuisternens (intendance) :**

Cette augmentation est nécessaire pour l'entretien du nouveau bâtiment. Les surfaces à entretenir sont bien plus importantes que dans le bâtiment actuel. La principale différence étant les sanitaires dans chaque chambre demandant un entretien quotidien (normes de prévention et contrôle de l'infection). S'ajoutent à ceci des surfaces importantes au sol et au niveau des baies vitrées de l'établissement.

Les apprenties GEI (gestionnaire en intendance) sont maintenant dans le compte « 3015 ». La direction du RSG a décidé de former ses apprenties GEI et de les suivre durant les trois années d'apprentissage comme dans les autres secteurs, estimant que nous avons les compétences nécessaires en place pour le faire. Auparavant, les apprenties GEI nous étaient confiées par le Réseau d'Entreprises Formatrices GEI (Grangeneuve) qui nous facturait les prestations. Dans le compte « 3201 » sur le budget 2016.

		Budget 2017	Budget 2016	Ecart
<b>302</b>	Charges sociales	1'157'000.00	1'005'000.00	152'000.00

Les charges sociales présentent une augmentation linéaire en relation directe avec l'évolution des salaires.

Pour la position 3022 « retraites anticipée », il s'agit d'une estimation qui s'avère importante mais reflète les charges à engager pour financer les retraites accordées aux ayants droit.

## Budget 2017 : message

		Budget 2017	Budget 2016	Ecart
<b>315</b>	Primes d'assurances	32'000.00	26'500.00	5'500.00

Cette augmentation est due à l'ouverture du nouveau bâtiment de Vuisternens.

		Budget 2017	Budget 2016	Ecart
<b>316</b>	Cotisation	29'000.00	27'000.00	2'000.00

Les lits supplémentaires influencent cette augmentation sachant que les cotisations que nous payons aux associations comme l'AFIPA par exemple, se calculent relativement au nombre de résidents.

		Budget 2017	Budget 2016	Ecart
	<b>Charges ménagères</b>			
<b>3203</b>	Produits de lessive	20'000.00	15'000.00	5'000.00
<b>3204</b>	Produits de nettoyage	12'000.00	9'600.00	2'400.00
<b>3210</b>	Electricité	190'000.00	146'000.00	44'000.00
<b>3211</b>	Eau	42'000.00	20'000.00	22'000.00
<b>3213</b>	Enlèvement des ordures	73'000.00	59'000.00	14'000.00
<b>3214</b>	Epuration	45'000.00	28'000.00	17'000.00
<b>3220</b>	Achats marchandises cuisine	1'200.000.00	1'150.000.00	50'000.00
<b>3221</b>	Achats boulangerie	100'000.00	85'000.00	15'000.00
<b>3223</b>	Produits de nettoyage	35'000.00	30.000.00	5'000.00
<b>3242</b>	Assurance pour les bâtiments	60.000.00	34'000.00	26'000.00

Tous ces postes sont en hausse en rapport aux années précédentes. Ces positions ont été calculées en tenant compte de l'augmentation du nombre de lits et de résidents dans les nouveaux locaux. Les calculs ont été effectués sur la base des éléments connus avec une marge de sécurité relative aux données que nous n'avons pas en notre possession.

Concernant l'eau, l'épuration et l'enlèvement des ordures l'évolution est calculée en relation avec l'augmentation de l'activité, mais également en tenant compte de l'exploitation de la nouvelle blanchisserie.

Les charges liées au leasing et au traitement du linge par les Blanchisseries Générales LBG (anciennement Buanderie de Marsens BEM) ont été retirées du budget. Un logiciel nous permettra en outre de calculer le coût réel de l'exploitation de la blanchisserie.

## Budget 2017 : message

Ce système est directement lié aux machines et nous fournit les informations de consommations en temps réel. Ceci rajouté aux autres frais (amortissements, contrats d'entretiens, etc...) nous permettra de calculer le coût réel de l'exploitation des installations.

		Budget 2017	Budget 2016	Ecart
<b>322</b>	Amortissement véhicules	4'000.00	0.00	4'000.00

Il s'agit de l'amortissement du véhicule que le RSG a acquis en 2016 pour un montant de CHF 30'500.- et qui servira au transport des marchandises de la cuisine. Cet achat nous a permis de ne pas devoir acquérir un second camion avec tous les autres frais que cela aurait impliqué. L'explication détaillée a été faite plus haut dans les frais de personnel de cuisine.

## 2. Produits d'exploitation

		Budget 2017	Budget 2016	Ecart
<b>400</b>	Taxes d'hébergement	7'600'000.00	7'250'000.00	350'000.00

Les lits médicalisés supplémentaires sont introduits progressivement à partir du 1<sup>er</sup> avril 2017. Cette augmentation représente CHF 670'000.00 sur une année et environ CHF 500'000.00 à partir d'avril 2017. Le montant budgétisé est posé avec une légère marge de sécurité.

		Budget 2017	Budget 2016	Ecart
<b>4315</b>	Frais personnel cafétéria HFR	0.00	42'000.00	-42'000.00

Nous prévoyons une modification des horaires de la cafétéria de Billens pour l'année prochaine. La fermeture du soir serait avancée sachant que trop peu de clients fréquentent la cafétéria. De ce fait, le personnel présent ne sera plus facturé à l'HFR comme c'est le cas actuellement. Le personnel supplémentaire était fourni sur le budget du secteur de l'intendance de Billens.

---

**Budget 2017 : message**

---

Pour les autres produits, nous avons repris les montants identiques à ceux de l'année 2016. Nous devrions cependant être meilleurs dans les comptes, notamment au niveau des repas des patients de l'HFR dont le nombre a évolué positivement au cours de l'année 2016, ce qui n'était pas le cas en 2015.

La modification des prix cafétéria au 1<sup>er</sup> janvier 2017 devrait également faire évoluer le compte 420, mais la prudence s'impose.

### Frais d'accompagnement

Les frais du personnel soignant et d'animation nous sont remboursés par l'Etat. Ceci pour autant que la dotation maximum autorisée ne soit pas dépassée, ce qui n'a jamais été le cas.

		Budget 2017	Budget 2016	Ecart
<b>303</b>	Frais personnel soins	34'000.00	26'000.00	8'000.00

Les CHF 34'000.00 de frais de personnel des soins qui restent à notre charge sont :

les coûts d'engagement du personnel soignant, des frais de formation, de la documentation professionnelle, les coûts de maintenance du dossier de soins informatisé (SIEMS) et les licences de notre outil d'évaluation de la charge des soins (RAI).

### 3. Frais de pharmacie

Le résultat prévu est un excédent de charges de CHF 8'000.-

Il est important de s'arrêter un instant sur le matériel de soins Non-Lima. Il s'agit du matériel de soins non remboursé par les caisses maladies. La loi prévoit que l'on peut facturer directement aux résidents les produits d'hygiène et de cosmétique. Elle ne prévoit rien au sujet du matériel de soins non pris en charge par les caisses maladie. Un travail d'analyse et de suivi pointu de ces charges est effectué avec les infirmiers chefs.

### Récapitulation du compte d'exploitation

Total des charges : CHF 26'860'000.00

Total des produits : CHF 26'884'000.00

**Résultat : CHF 24'000.00**

**En conclusion**, nous soulignons le fait que le budget du compte d'exploitation est équilibré.

#### 4. ASDG (service d'aide et de soins à domicile) et indemnités forfaitaires

Suite à l'introduction des DRG (nouveau système de financement hospitalier dès 2012), les demandes de prise en charge complexes à la sortie de l'hôpital n'ont cessé de croître de manière importante. La mise en place du projet Senior + prévue en 2017 aura un impact direct sur les prestations d'aide et de soins à domicile. L'augmentation des situations de soins palliatifs à domicile nous demandent d'être capables d'y répondre rapidement et de ce fait, de disposer des ressources nécessaires pour le faire.

Pour ces raisons, nous avons demandé, pour 2017, une augmentation de la dotation de 2 ept d'infirmières diplômées et de 2 ept d'aides sans CFC afin d'améliorer notre capacité de prise en charge.

Parallèlement, nous travaillons activement sur le projet de réorganisation du service et l'introduction d'un dossier de soins informatisé afin de gagner en efficacité et de permettre une meilleure facturation des prestations de soins en économisant du temps administratif non facturable.

#### Charges

**31** Salaires soins, encadrement Social et économie domestique montre une augmentation de CHF 181'000.00 due à l'augmentation souhaitée de personnel soignant.

**39** Les charges annexes de personnel présentent une diminution de CHF 10'000.00 par rapport à 2016.

**43** Les charges véhicules et transports présentent une augmentation de près de CHF 23'000.00 en rapport avec les dédommagements pour usage de véhicules privés.

**54** Utilisation d'équipements, et plus précisément le poste **5412** amortissement de matériel informatique est à zéro puisque les CHF 25'600.00 projetés en 2016 ont permis d'amortir la totalité de l'investissement.

---

**Budget 2017 : message**

---

Pour rappel, l'achat des natels (qui ne sont pas des natels privés) a eu lieu en 2016 (projet débuté en 2015). Ceux-ci avaient pour but d'informatiser une partie de l'ASDG avec un système de planification. Ce système est un début de dossier de soins informatisé qui remplace les barmaids (appareils spécifiques de facturation).

Pour ce qui est des frais kilométriques de véhicule, ils sont importants, mais selon l'étude faite à l'époque, payer ces indemnités kilométriques s'était révélé plus économique que d'acheter des véhicules. Cette façon de procéder est également plus simple pour l'organisation du service. Ce sujet fera l'objet d'une nouvelle analyse courant de l'année prochaine.

**Recettes**

**60** Recettes soins, encadrement social, économie domestique présente une augmentation d'environ CHF 300'000.00 en raison de l'augmentation de la facturation des soins.

**6050** Facturation de l'économie familiale présente une diminution de CHF 30'000.00 en raison des tarifs pratiqués très bas. A noter que les tarifs en vigueur pour l'économie familiale qui, selon les revenus des requérants, peuvent être facturés à la modique de somme de CHF 5.00 de l'heure, n'ont toujours pas été revus par le DSAS.

**6930** Remboursement des indemnités forfaitaires présente un supplément de CHF 70'000.00. Ce chiffre est une projection des CHF 25.00 par jour payés aux proches aidants, les demandes ayant considérablement augmenté.

A noter que la subvention cantonale de 30% correspond aux charges salariales, sociales et les déplacements moins la facturation soins et ergo.

**Au total**, le budget 2017 de l'ASDG est équilibré.



### 5. Frais financiers > contributions 2017

	Budget 2017	Budget 2016	Ecart
<b>550</b> Frais financiers Sainte-Marguerite	1'121'000.00	81'000.00	1'040'000.00

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017, amortissement et intérêts du nouveau bâtiment sur un montant de CHF 32'000'000.00 au lieu de CHF 2'700'000.00 pour l'ancien bâtiment

	Budget 2017	Budget 2016	Ecart
<b>5800</b> Résidents Glânois « hors district »	560'000.00	460'000.00	100'000.00

Les résidents Glânois hors district sont toujours en augmentation. Le nouvel établissement devrait corriger cette situation. Cet élément n'a pas été pris en compte dans les calculs prévisionnels pour l'année 2017.

### 6. Ambulances du Sud fribourgeois

Le dossier explicatif du budget de l'ASF donne toutes les informations nécessaires relatives à l'établissement de la prévision pour l'année prochaine.

A retenir un coût par habitant de CHF 12.76 contre CHF 10.29 en 2016. Ceci représente un montant de CHF 296'967.25 pour le district de la Glâne. A noter qu'en 2013, le coût par habitant était de CHF 19.10 soit nettement plus important.

### 7. Tableau des investissements

**46** Renouvellement du parc informatique du RSG : CHF40'000.00

**47** Compléments DSI (dossier de soins informatisé) pour l'ASDG : CHF 70'000.00  
Ajouté au CHF 50'000.- validés en 2016. Cette nouvelle estimation correspond à la réalité de la mise en service d'un dossier informatisé complet permettant à terme une organisation rationnelle de la planification et des déplacements du personnel de l'ASDG. L'objectif final étant de diminuer les heures administratives tout en améliorant la qualité du suivi du dossier client.

**48** Renouvellement d'une braisière en cuisine principale : CHF 30'000.00

Matériel en fin de vie déjà récupéré des anciennes cuisines lors de la transformation de 2008.

**49** Remplacement du transformateur HT/BT sur le site de Billens

Le transformateur haute et basse tension est existant sur le site et doit être remplacé. Ce transformateur nous permet d'économiser sur le tarif de l'électricité dont nous avons besoin.

### 8. Contribution des communes (selon tableau synoptique)

La récapitulation selon tableau pour 2017 calcule un total de CHF 6'068'531.00 à charge des communes du district répartis selon la clé et que vous retrouvez à la dernière page du document « Budget 2017 ».

### Conclusion

Le comité de direction propose à l'assemblée des délégués du RSG, au vu de ce qui précède, d'accepter le budget d'exploitation et les investissements prévus dans le budget 2017.

Xavier Buchmann,  
Directeur du Réseau Santé Glâne